

RCS : TARASCON

Code greffe : 1305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARASCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00693

Numéro SIREN : 814 397 089

Nom ou dénomination : A.G.M

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2023 sous le numéro de dépôt 5080

A.G.M.
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social : Chemin du Bagna
221 Impasse du Perdigau
13810 EYGALIERES
Siège de liquidation : Chemin du Bagna
221 Impasse du Perdigau
13810 EYGALIERES
814 397 089 RCS TARASCON

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le trente septembre,
A 10 heures,

Monsieur Arnaud GRANGE, demeurant 221 impasse du Perdigau, 13810 EYGALIERES,

Associé unique et liquidateur de la société A.G.M.,

A pris les décisions suivantes :

- *Présentation du compte définitif de liquidation,*
- *Répartition du solde de tout compte,*
- *Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,*
- *Constatation de la clôture de la liquidation,*
- *Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

PREMIERE DÉCISION

Monsieur Arnaud GRANGE, associé unique et liquidateur de la société A.G.M. en liquidation, constate que l'ensemble des opérations de liquidation qu'il a réalisées en sa qualité de liquidateur de la Société, lui ont permis d'établir le compte définitif de liquidation, lequel fait ressortir un solde positif de 14 933 euros.

DEUXIEME DÉCISION

Monsieur Arnaud GRANGE, associé unique, constate que le reliquat actif du compte de liquidation de la Société, s'élevant à 14 933 euros, est supérieur au montant non amorti du capital social de 3 000 euros, permet ainsi le remboursement du montant nominal des actions, soit 10 euros par action, et fait en outre apparaître un boni de liquidation de 11 933 euros, qui lui sera attribué, en application de l'article 25 des statuts, à raison de 39,77 euros par action.

L'associé unique décide le remboursement du montant nominal des actions et l'attribution du boni de liquidation.

L'associé unique déclare être informé que ce boni de liquidation est fiscalement traité comme un revenu distribué et que lorsque le bénéficiaire est une personne physique, le boni est soumis l'année de son versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement du boni de liquidation.



Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du boni de liquidation.

L'année suivante, le boni de liquidation est déclaré avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

TROISIEME DÉCISION

En conséquence, Monsieur Arnaud GRANGE donne quitus de sa gestion au liquidateur et décharge de son mandat, et constate la clôture de la liquidation de la société A.G.M. dont la personnalité morale cesse d'exister à compter de ce jour.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Arnaud GRANGE



BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 30/09/2023	Net au 30/09/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial	10 000		10 000	10 000
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage				
Autres immobilisations corporelles				3 024
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Total	10 000		10 000	13 024
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				13 549
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				1 523
Autres créances	4 933		4 933	2 934
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				4 287
Total	4 933		4 933	22 293
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total				
TOTAL ACTIF	14 933		14 933	35 317

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT

BILAN PASSIF

	Net au 30/09/2023	Net au 30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	3 000	3 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	300	300
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 248	791
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-6 615	17 457
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	14 933	21 548
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		3 687
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		6 751
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux		2 400
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		166
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales		766
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total		13 769
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	14 933	35 317

**CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT**



COMPTE DE RESULTAT

	du 01/10/2022 au 30/09/2023	% CA	du 01/10/2021 au 30/09/2022	% CA	Var. en val. annuelle	
					en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	49 755	100,00	191 625	100,00	-141 870	-74,04
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	3	0,01	431	0,23	-428	-99,30
Total	49 758	100,01	192 056	100,23	-142 298	-74,09
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	170	0,34	1 214	0,63	-1 044	-85,96
Variation de stock (mat. premières)						
Autres achats & charges externes	36 049	72,45	122 653	64,01	-86 605	-70,61
Total	36 219	72,79	123 867	64,64	-87 648	-70,76
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	351	0,71	1 246	0,65	-894	-71,79
Salaires et traitements	10 400	20,90	32 959	17,20	-22 559	-68,45
Charges sociales	6 331	12,72	14 353	7,49	-8 022	-55,89
Dotations amortissements, dep. et prov.			1 946	1,02	-1 946	-100,00
Autres charges	2	0,00	8	0,00	-5	-67,11
Total	17 085	34,34	50 511	26,36	-33 426	-66,18
Résultat d'exploitation	-3 546	-7,13	17 678	9,23	-21 224	-120,06
Produits financiers						
Charges financières	45	0,09	177	0,09	-132	-74,40
Résultat financier	-45	-0,09	-177	-0,09	132	74,40
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	-3 591	-7,22	17 501	9,13	-21 092	-120,52
Produits exceptionnels			46	0,02	-46	-100,00
Charges exceptionnelles	3 024	6,08	90	0,05	2 934	#####
Résultat exceptionnel	-3 024	-6,08	-44	-0,02	-2 980	#####
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	-6 615	-13,30	17 457	9,11	-24 072	-137,89